



STAGE D'INITIATION A LA PERMACULTURE

Proposé par FERMACULTURE – [Maj 8/3/19]

Lieu du stage :

Foyer du Vernay, 22 bis avenue Germain Perréard, CRAN-GEVRIER 74960 ANNECY

Dates :

Mardi 23 et Mercredi 24 Avril 2019 de 8h30 à 18h00 (soit 16h de formation)

Public concerné :

Cette formation est destinée à toutes personnes souhaitant découvrir les principes de la permaculture.

Nombre de participants :

La formation ouvre à 8 participants et accueille un maximum de 16 participants.

Descriptif :

Le stage d'initiation à la Permaculture est une formation non diplômante qui constitue les deux premiers jours d'un cours certifié CCP de 72 heures.

L'enseignement de ce stage est délivré par Guy FABRETTI, diplômé de l'Université Populaire de Permaculture. Permaculteur actif et expérimentateur sur une ferme depuis 25 ans.

Sujets abordés :

- Historique, fondements, enjeux et définition de la Permaculture
- Les principes de David HOLMGREN et Bill MOLISSON
- Introduction à la Permaculture pour aller vers une société durable
- Méthode de design et Observation de la nature

Analyses des ressources et besoins, technique d'observation du site, comment suivre la nature, apprendre à définir les différentes zones d'un territoire pour faire une conception du lieu, repérer les secteurs, méthode de lecture du paysage, savoir reconnaître les différents modèles de la nature

Voir le détail en fin de fiche.

A l'issue de cette initiation, les stagiaires seront en mesure d'apprécier et de comprendre les multiples dimensions de la permaculture que sont sa méthode de conception, son éthique et sa philosophie.

**Organisation :**

Prévoir votre repas froid pour les 2 pauses méridiennes (pause de 12h30 à 13h30).

Un carnet et stylo pour prendre des notes.

Une tenue adaptée à la météo pour la visite sur le terrain de Fermaculture dans le cadre de la présentation d'un exemple concret.

Inscription :

La fiche de pré-inscription (accessible sur le site de Fermaculture, rubrique Formation & sensibilisation à la permaculture), est indispensable. Le règlement dans les conditions ci-dessous également. L'association Fermaculture vous confirmera votre participation au regard de ces éléments et du nombre d'inscrits.

Tarifs pour les 2 jours d'initiation : Frais d'inscription 50€ Net de TVA (sans restauration)

La réception du paiement conditionne votre inscription définitive et assure la réservation de votre place de stage.

L'intégralité du montant est à payer au plus tard 8 jours avant le démarrage de la formation afin d'assurer la gestion éventuelle de la liste d'attente.

Paiement possible en ligne sur le site de Fermaculture (par le biais de Helloasso) ou par chèque à l'ordre de FERMACULTURE et à envoyer par courrier à l'adresse suivante :

**Association Fermaculture
22 Avenue Auguste Renoir
74960 ANNECY**

Participation consciente :

Le tarif de la formation se veut le plus bas possible pour être accessible au plus grand nombre cependant une participation complémentaire en pleine conscience est bienvenue afin de soutenir les actions de l'association (<http://fermaculture.org/le-projet/activites-fermaculture-2018-2022/>).

Fermaculture va notamment en 2019 construire un abri, mettre en place un parcours pédagogique et espère en 2020 financer un premier emploi, tout en recourant le moins possible aux subventions publiques. Les budgets des actions 2019 sont estimés à 20 000 euros. Cette participation peut être faite à votre convenance et à discrétion ou sous forme de don au profit de l'association Fermaculture au début ou à la fin du stage.

Conditions d'annulation :

En cas d'annulation du fait du participant, les conditions ci-dessous s'appliquent :

- Au plus tard 8 jours avant le début de la formation : 33% du tarif total sera conservé par Fermaculture
- À moins de 8 jours du début de la formation ou en cas de non présentation : 100% du tarif total sera conservé par Fermaculture



Si vous rencontrez des difficultés financières, merci de contacter Fermaculture le plus tôt possible.

En cas d'annulation du fait de Fermaculture, le remboursement intégral sera effectué.

PROGRAMME DETAILLE

Le programme du cours est à 70% théorique et à 30% d'ateliers de mise en pratique. Les ateliers pratiques sont indiqués en *italique*

J1 - Introduction à la Permaculture et présentation générale

8h30 – 10h30 :

Présentation des participants et intervenants, présentation du programme et du cours, définition de la Permaculture

10h45 – 12h30 :

Introduction à la Permaculture pour aller vers une société durable, historique de la Permaculture

14h00 – 16h15 :

visite du lieu de la formation et commentaires d'observation des participants

16h00 – 18h00 :

Présentation des éthiques et principes de la Permaculture

J2 - Méthode de design et Observation de la nature

8h30 – 10h30 :

Méthodes de design, analyses des ressources et besoins, technique d'observation du site, comment suivre la nature

10h45 – 12h30 :

Apprendre à définir les différentes zones d'un territoire pour faire une conception du lieu, repérer les secteurs, méthode de lecture du paysage, savoir reconnaître les différents modèles de la nature

13h30 – 16h00 :

Atelier pratique : observation du lieu, des reliefs, des microclimats

16h15 – 18h00 :

Suite de l'atelier et mise en commun des observations, et présentation des besoins du lieu pour la réalisation des ateliers pratiques au jardin